

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Karine Haché	Numéro de permis 2019563	Date d'inspection Le 19 janvier 2023	
Nom de l'établissement Halte le Monde des Super Héros		Numéro de téléphone (506) 336-4940	
Adresse 1295 rue Principale Le Goulet NB E8S 2E9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu extérieure qui sont variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.	33(1)	19 déc. 2022	19 déc. 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <p>Ratio n'a pas été pris puisque les corrections ont été faits par courriel.</p> <p>La garderie est tenue de continuer d'offre du matériel et de l'équipement de jeu variés que ce soient à l'intérieur comme à l'extérieur.</p> <p>Modules de jeux extérieurs: Une surface de protection doit être en place pour tous les appareils d'escalades fixes, quel que soit la hauteur. Lorsque la halte scolaire se rends sur un terrain de jeu municipal, le membre du personnel doit à chaque fois s'assurer que l'air de jeux est sécuritaire et interdire aux enfants d'utiliser l'équipement jugé non sécuritaire. Il a été recommander à l'exploitante que les enfants n'utilisent pas les modules de jeux jugés non sécuritaire (structures d'escalades et balançoire) jusqu'à ce qu'il y ait une surface de protection.</p> <p>La halte est maintenant conforme selon les normes et la loi sur les services à la petite enfance du NB. Permis recommandé.</p>
---

original signé par  
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 20 décembre 2022

Date

original signé par  
Karine Haché

Le 20 décembre 2022

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date